



COMMUNE DE OBERSAASHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM
DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.
Elle ouvre la séance à 19h30.*

Présents :

HAUMESSER Christian
CORTIJO Juan

1^{er} Adjoint au Maire
3^{me} Adjoint au Maire

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy – FROMM Christine – FURLING Magalie –
GUIRA Rita – HILDWEIN Joël – MAYNARD Marlyse – SCHUBNEL Thierry –
SPINDLER Camille

Absents :

MELAYE Angéline (procuration à GEBER Marie-Laure)

Secrétaire de séance :

Madame SPITZ Rachel

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Mise à jour de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)
- 3) Travaux forestiers
- 4) Permis d'aménager
- 5) Divers

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Madame LEHRY Christelle, Conseillère Régionale du Grand-Est, Vice-Présidente de la Commission Environnement et Adjointe au Maire de la Commune de Muntzenheim, venue se présenter, informer les Conseillers des différentes compétences de la Région, indiquer quelques dispositifs susceptibles de concerner la commune et répondre aux nombreuses questions de l'assemblée.

1. Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 janvier 2023 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Mise à jour de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)

Par délibération en date du 8 décembre 2020, le conseil municipal avait procédé à la mise à jour de la liste des membres de la Commission Communale de Dévolution et de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C) 2015/2024,

Suite à la démission de Monsieur BRENDLE Marius, il y a lieu de désigner un nouveau membre titulaire pour la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C).

Madame FROMM Christine propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Nomme Madame FROMM Christine comme membre titulaire de la 4C
- Prends note que cette commission sera renouvelée lors de la prochaine adjudication, courant 2023, pour les baux de chasse (2024/2033).

Commission Consultative Communale de la chasse (4C) 2015/2024 mise à jour au 23.02.2022 :

Présidente : GEBER Marie-Laure

*Titulaires : HILDWEIN Joël
ACKERMANN Gérard
FROMM Christine*

*Suppléants : HAUMESSER Christian
MAYNARD Marlyse
SCHUBNEL Thierry*

3. Travaux forestiers

Madame le Maire informe avoir réceptionné le devis et le programme d'actions de l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2023.

Elle rappelle - qu'en 2022 - la vente de bois n'a pas pu se tenir étant donné que certains travaux d'entretien n'ont pas été réalisés en amont.

Elle propose de se déplacer en forêt avec, Monsieur WILME Michel, Représentant de l'ONF, et quelques membres du conseil municipal pour visualiser les travaux qui seraient à effectuer en priorité.

Le conseil municipal donne son accord. Les membres intéressés seront contactés pour les modalités pratiques, à savoir : Madame GEBER Marie-Laure, Monsieur HAUMESSER Christian, Monsieur CORTIJO Juan, Monsieur HILDWEIN Joël, Monsieur ACKERMANN Gérard et Monsieur COMBRE Rémy.

4. Permis d'aménager

Madame le Maire informe que le lotisseur NEOLIA a déposé en Mairie une demande de permis d'aménager pour un projet de lotissement sis rue du 2 Février, section n°4 - parcelle n°122.

Le projet porte sur la construction de 3 maisons d'habitation.

5. Divers

- a) Madame le Maire fait part de demandes de déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles elle n'a pas fait valoir son droit de préemption.
- b) Madame le Maire informe avoir été destinataires de diverses demandes de subventions au titre de l'année 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer un montant de 60 euros à Delta Revie (20 euros par abonné du village à la téléassistance)
 - Décide d'attribuer un montant de 80 euros à la Ligue contre le Cancer
 - Décide de ne pas donner suite aux demandes de l'Association Prévention Routière et aux Restos du Cœur.
- c) Madame le Maire demande que la Journée Citoyenne soit organisée cette année courant mai 2023. Le conseil municipal décide de retenir la date du samedi 13 mai 2023.
 - d) Madame le Maire fait part d'un courrier qu'elle a réceptionné d'un « jeune » du village. Il aurait divers souhaits, à savoir :
 - La mise en place d'une boîte à idées.

Le conseil municipal donne son accord et propose de l'installer près de la boîte aux lettres de la Mairie. Elle pourrait être réalisée lors de la Journée Citoyenne.

- La remise en peinture du marquage au sol du terrain extérieur de football et de basket.

Le conseil municipal donne son accord. Les travaux seront réalisés en régie.

- L'amélioration de l'accès vers l'aire de jeux (partie non bitumée).

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande à ce jour.

Monsieur CORTIJO Juan ajoute que le sol de l'aire de jeux se soulève à certains endroits. Monsieur HAUMESSER Christian propose de se renseigner auprès de l'entreprise Pontiggia quant à une solution.

- e) Madame le Maire informe l'assemblée que le ruisseau « Le Thierlachgraben » sera remis en eau mi-mars. Si des travaux d'entretien s'avéraient nécessaires, ils devraient être effectués rapidement.
- f) Madame le Maire transmet les remerciements de Madame MELAYE Angéline à propos du « carnaval des enfants » le mercredi 22 février 2022. Elle remercie les membres de la Commune, les conseillers municipaux, les agents techniques pour leur aide à la préparation et au bon fonctionnement de cette fête.
- Madame le Maire tient à rajouter ses remerciements à l'encontre de Madame MELAYE Angéline et de Romain pour l'organisation, la préparation... de cette après-midi festive.
- g) Madame FROMM Christine fait part de la forte consommation des essuie mains aux toilettes de la Salle Polyvalente lors des manifestations. Elle propose de se renseigner pour une solution qui serait plus économe.
- h) Madame FROMM Christine informe que le bar « O'SPARROW » est ouvert.
- i) Madame FROMM Christine informe avoir eu une demande de location de la Salle Polyvalente de la part d'un groupe de country hors commune. Le conseil municipal décide de refuser dans un souci de respect des décisions prises, à savoir que seules les administrés ou associations du village peuvent louer la Salle Polyvalente.
- j) Monsieur HILDWEIN Joël fait part de son mécontentement quant au nombre de passages compris dans le forfait pour les collectivités – à savoir 24 passages par an. Il estime qu'il devrait être supérieur à celui appliqué pour les particuliers.
- k) Madame SPINDLER Camille demande des informations concernant le dossier du périscolaire. Madame le Maire informe organiser rapidement une réunion à laquelle seront invités les membres des commissions « scolaire » et « périscolaire ».
- l) Madame GUIRA Rita demande si la Société Protectrice des Animaux (SPA) stérilise les chats. Madame le Maire répond que oui mais précise qu'il s'agit d'une convention payante.
- m) Monsieur SCHUBNEL Thierry présente les travaux réalisés et restant à effectuer à l'église (beffroi, cadran...).
- n) Monsieur HAUMESSER Christian rappelle au conseil l'achat éventuel d'un tracteur. Il propose la création d'une commission pour se « pencher » sur le choix du type de tracteur. Les membres sont les suivants : Madame GEBER Marie-Laure, Monsieur HAUMESSER Christian, Madame MELAYE Angéline, Monsieur CORTIJO Juan, Monsieur HILDWEIN Joël, Monsieur ACKERMANN Gérard, Madame SPINDLER Camille et Monsieur SCHUBNEL Thierry.
- o) Monsieur HAUMESSER Christian demande une réflexion pour « l'avenir » de l'ancienne tondeuse Iseki achetée en 1992. Après divers échanges, le conseil municipal décide de la mettre en vente. Il demande à Monsieur HAUMESSER de se renseigner sur la valeur vénale de ladite tondeuse. L'Association de pêche va être contactée pour un éventuel achat.

- p) Monsieur HAUMESSER Christian demande l'avis du conseil municipal pour ce qui concerne le voyage à Guérin et Romestaing. En effet, celui-ci a été reporté à plusieurs reprises en raison de la COVID. Nos amis du Lot-et-Garonne ont réitéré l'invitation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le week-end du 20 août 2023, du jeudi/vendredi au lundi/mardi (à définir). Les personnes intéressées devront se faire connaître rapidement en mairie, afin d'organiser le déplacement (le choix de l'avion est privilégié). Les personnes souhaitant faire le déplacement par leur propre moyen devront également se faire connaître.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 22 h 50.

Obersaasheim, le 28 février 2023

Le Maire,



Marie-Laure GEBER

Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 23 février 2023

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Mise à jour de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)
- 3) Travaux forestiers
- 4) Permis d'aménager
- 5) Divers

<i>Nom et prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
GEBER Marie-Laure	Maire		
HAUMESSER Christian	1 ^{er} Adjoint au Maire		
MELAYE Angéline	2 ^{me} Adjointe au Maire	<i>Absente</i>	<i>GEBER Marie-Laure</i>
CORTIJO Juan	3 ^{me} Adjoint au Maire		
MAYNARD Marlyse	Conseillère municipale		
COMBRE Rémy	Conseiller municipal		
HILDWEIN Joël	Conseiller municipal délégué		
SCHUBNEL Thierry	Conseiller municipal délégué		
FROMM Christine	Conseillère municipale déléguée		
GUIRA Rita	Conseillère municipale		
ACKERMANN Gérard	Conseiller municipal		
FURLING Magalie	Conseillère municipale		
SPINDLER Camille	Conseillère municipale		